

**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] Berrac Enquête Publique

**De :** Dupessy <jluc.dupessy@orange.fr>

**Date :** 29/09/2022 17:22

**Pour :** pref-berrac@gers.gouv.fr

Projet de parc photovoltaïque sur la commune de Berrac. Dépréciation foncière.

Berrac, le 29 septembre 2022,

Monsieur le commissaire enquêteur,

Résident en région parisienne et venant régulièrement à Berrac chez des amis, j'envisage d'acheter une maison sur la commune de Berrac. A cet effet, je viens d'interroger quatre agences immobilières locales. Leur réponse est unanime. Si la maison achetée est en visuel du parc photovoltaïque, la valeur foncière du bien décote d'environ 40 %. Pire, si je dois revendre la maison, les agences sont très pessimistes quant à la possibilité même de revendre le bien.

Jean-Luc Dupessy